

RIVIÈRE BÉCANCOUR : L'APLTI DEMANDE QUE LA DÉPOLLUTION DEVIENNE UNE PRIORITÉ RÉGIONALE

L'Association de protection du lac à la Truite d'Irlande (APLTI) demande que la dépollution de la rivière Bécancour devienne une priorité politique indissociable du développement économique de la région de Thetford.

IRLANDE, le 16 juin 2026 – Alors que la région de Thetford multiplie les initiatives pour stimuler son développement économique, l'Association de protection du lac à la Truite d'Irlande (APLTI) rappelle qu'aucune vision d'avenir durable ne peut faire abstraction de l'état préoccupant de la rivière Bécancour et du lac à la Truite d'Irlande.

L'APLTI demande au gouvernement du Québec et aux décideurs régionaux de faire de la restauration de la rivière Bécancour un dossier prioritaire, au même titre que les infrastructures et le développement économique.

Malgré les nombreux appels lancés au cours des dernières années, les principaux échéanciers gouvernementaux pour corriger la situation s'échelonnent encore sur plusieurs décennies. Le ministère de l'Environnement a accepté un plan de mise aux normes des eaux usées de la Ville de Thetford dont l'échéancier s'étend jusqu'en 2050. Parallèlement, la fin du projet Fleur de Lys et l'ennoisement du lac d'Amiante ne sont prévus qu'en 2034.

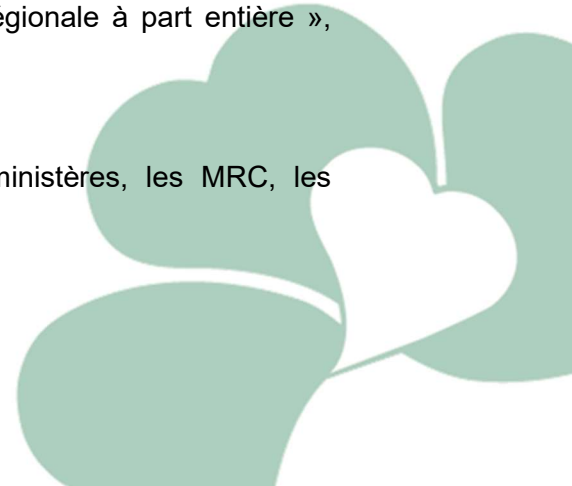
Pour l'APLTI, ces délais sont incompatibles avec l'urgence environnementale observée sur le terrain. En une décennie, le lac à la Truite d'Irlande a perdu près de 30 centimètres de profondeur en raison de l'accumulation de sédiments miniers.

Un inventaire ichtyologique du lac a été réalisé en octobre 2023. Son rapport devait être rendu public à l'automne 2024. Or, les résultats n'ont toujours pas été diffusés.

« Depuis plus de dix ans, nous documentons la situation et proposons des solutions. Pendant que les échéanciers s'étirent, la dégradation du lac et de la rivière se poursuit. Il est temps que la protection de l'eau devienne une priorité régionale à part entière », souligne Cynthia Brisson, présidente de l'APLTI.

L'association demande :

- La création d'une table de concertation réunissant les ministères, les MRC, les organismes de bassin versant, les municipalités et l'APLTI;





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

- Un engagement gouvernemental visant l'accélération des mesures de réduction et de captage des sédiments miniers;
- L'intégration systématique des enjeux liés à la qualité de l'eau dans les projets et stratégies de développement économique de la région.

« Les enjeux environnementaux ne doivent pas être perçus comme un frein au développement, mais comme une condition essentielle à sa réussite. La santé de la rivière Bécancour fait partie intégrante de l'avenir de notre région », conclut Mme Brisson.

-30-

Source :
Cynthia Brisson
Présidente | APLTI
presidente@aplti.com

